

Réunion du 9 février 2018

CD Pétanque 82

Membres présents : Mesdames Dany DEJARDIN, Carmen LAGARDE, Messieurs Franck CLEMENT, Alain GAZAGNES, Roger LEVACHER, Daniel MERCADIER, Jean-Pierre RAULY, Laurent ROUGIER

Membres excusés : Myriam LANET, Philippe PY

- **Compte rendu du congrès national** :

Le pouvoir avait été donné à Mr Cantarelli en l'absence du président Michel DESBOIS.

Le ressenti global a été un manque de cohésion au sein du comité directeur fédéral. Le questionnement de l'attribution des équipes aux championnats de France et le calendrier unique qui a dévié sur le mode de qualification font encore débat... ces points seront finalement validés lors de la prochaine réunion du comité directeur qui aura lieu en février.

Mise en place d'un vice-président délégué pour pourvoir à l'éventualité de carence du président fédéral. Les membres de la fédération restent tous solidaires du président DESBOIS.

Sur la question des tenues qui circule en ce moment, c'est un comité qui a diffusé des fausses informations qui se sont propagés comme une traînée de poudre à cause des réseaux sociaux. La FFPJP va faire une mise au point prochainement, mais il a été confirmé que les blues jeans et les jeans déchirés étaient bien interdits. Dans le CD 82, cette règle ne sera appliquée qu'à partir du dimanche pour les qualifications (ligue et CD), par contre au niveau des championnats départementaux des clubs, cette règle ne sera pas appliquée.

- **Compte rendu du congrès de la Commission Territoriale**

Toutes les décisions seront prises lors de la réunion du Comité Régional Occitanie de demain, les membres regrettent la perte de temps pour des débats sur des sujets qui n'avancent pas.

Côté financier, pas de problème côté Midi-Pyrénées mais des difficultés côté Languedoc Roussillon. La gestion et les cotisations ne sont pas les mêmes. Le budget est largement insuffisant pour le financement de tous les projets formulés.

A terme, il faudra que les 13 départements tendent vers une cotisation unique à 5 euros par licence. A à ce jour la cotisation est de 3,30 € par licence ; pour 2019 elle passera à 3,50 € pour tous les départements, ce qui fait un budget total de 240 000 €.

Pour 2019, pour les projets de seulement deux commissions (compétitions et jeunes/technique) on est déjà à un budget de 180 000 €, il resterait donc 60 000 € pour financer tout le reste des actions Occitanie.

L'apport des deux anciennes ligues était complètement inégal au moment de la fusion (environ 40 000 € pour MP et rien côté LR), cela a été le gros bémol de ce « mariage arrangé », les comptes de l'Occitanie sont donc divisés en 3 comptes différents (un compte Comité Régional Occitanie, un compte Comité Régional Occitanie Commission Territoriale MP, et un compte Comité Régional Occitanie Commission Territoriale LR).

Pour les championnats régionaux de clubs, se pose encore la question des finales Occitanie qui n'ont pas encore été budgétées.

La question de l'éloignement des championnats régionaux pose également problème en terme de déplacements et de frais à prévoir, ils vont devenir des « mini championnats de France ».

- **Compte rendu ETT :**

Présentation du calendrier des manifestations jeunes à prévoir pour 2018, et ébauche du budget à prévoir pour les réaliser.

Modification au niveau des qualifications jeunes pour rentrer dans le quota de la CTMP, avec inscriptions à l'avance et dispatch des places à pourvoir en fonction de la quantité des équipes inscrites par département.

Compte rendu du BF 1 : avec 19 candidats inscrits (17 nouveaux + 2 redoublants) et 18 à faire passer (1 absent). Grosse journée de travail avec autant de candidats. De bons résultats à signaler.

La désignation des lieux des CRC jeunes a posé questionnement, notamment sur un des lieux choisis. Le règlement fédéral a de nouveau été expliqué aux départements. Les dates du CNC jeunes ont été repoussées au début du mois de novembre.

Sélections CTMP prévues les 22 et 23 septembre au boulodrome à Montauban, les sélections de zone devraient avoir lieu à Alès, organisé par LR. Manque encore des précisions au niveau des directives fédérales pour les jeunes « sélectionnables ».

Rencontres parallèles entre les équipes jeunes champions départementaux le jour du championnat de la CTMP, les départements sont intéressés, mais pour l'instant rien n'est mis en place. Il semblerait que cette proposition ait été mal comprise en réunion CTMP du mois de novembre.

- **Commissions :**

Jeunes :

La qualification triplète jeunes du dimanche 15 avril aura lieu à St Maurice, pour la doublette du 22 avril le lieu reste à déterminer.

Le CDC jeunes aura lieu sur 3 journées : l'ASM, St Etienne, Labastide du Temple. Il sera proposé une composition parallèle au CDCJ pour essayer de faire jouer un maximum de jeunes.

Seront prévues 2 journées de formation et de perfectionnement pendant les vacances d'avril au boulodrome du Marché Gare (pique-nique à midi).

La Coupe de Noël aura lieu le 18 novembre.

Formation initiateurs le 24 février environ 12 candidats à prévoir.

Féminines :

Championnat départemental des clubs féminins 32 clubs représentant 39 équipes inscrits pour 2018, 6 nouveaux clubs et 3 qui ne repartent pas (Albias, St Martial et Orgueil), Montpezat et Lamagistère ne mettent plus qu'une équipe, Lavit/Montbartier/Labastide du Temple ont inscrit une équipe de plus qu'en 2017. Ce qui a créé des difficultés pour les montées et les descentes.

6 équipes en D1, 12 équipes en D2, 10 équipes en D3 et 11 équipes en D4. Aucune entente (même géographique) n'est à signaler. Seulement 17 clubs présents pour la réunion de préparation. Pour J1 Lamagistère recevra D2 et la D3 et Montbartier D1 et D4, en attente de Montech pour une réponse pour J2 et J3 (toutes les divisions), pour J4 et J5 Castelsarrasin (D3 et D4) et Piquecos (D1 et D2). La finale aura lieu le mardi 8 mai au boulodrome du Marché Gare à Montauban. Une finale de plus est à prévoir car deux groupes en D4. Le règlement a été réajusté pour 2018 en fonctions des particularités du règlement du CNCF.

La Journée de la Femme aura lieu le dimanche 4 mars, la salle des fêtes du Marché Gare est réservée pour les repas, le menu est presque arrêté, les feuilles d'inscriptions seront envoyées cette semaine. Patrick Albano et Roger Levacher se chargeront de l'arbitrage.

Point sur le Trophée Fémina qui a lieu à Montauban le dimanche 21 janvier, 94 équipes inscrites, en augmentation par rapport à 2017.

Challenge Mixte organisé par le CD en fin d'année, il est proposé aux membres de nommer ce Challenge le « Challenge Jean-Michel Beucher ». Laurent Rougier en a fait la demande à ses enfants, sa maman et sa compagne, qui sont d'accord. Cette proposition est acceptée à l'unanimité par les membres du comité.

Pour les championnats départementaux et Ligue féminines, il y aura deux secteurs cette année : Nord/Est et Sud/Ouest.

Qualifications :

Pour la désignation des délégués, Il est demandé aux membres de retourner sous huitaine leur feuille disponibilités.

Les clubs de Septfonds et de L'Elan Caussade se sont positionnés sur la même qualification : doublette masculin et féminin. L'Elan Caussade est préféré à Septfonds avec pour argument en leur faveur leur Boulodrome couvert.

Championnats départementaux : pour le tête à tête féminin, Castelsarrasin et Monclar se sont positionnés pour le secteur N/E, Monclar est préféré à Castelsarrasin avec pour argument l'effort du club de Monclar de recevoir.

Pour le tripléte féminin N/E ce sera à Albias et pour S/O les clubs de St Loup et du Clos de Lauzun se sont positionnés, le Clos de Lauzun est préféré à St Loup avec pour argument en leur faveur du positionnement géographique.

Désignations pour les championnats de France/CTMP et concours Régionaux :

Pour la désignation des délégués, Il est demandé aux membres de retourner sous huitaine leur feuille disponibilités.

Pour le championnat CTMP de Foix, inutile de se positionner sur le jeudi pour le championnat mixte car Laurent Rougier et Carmen Lagarde doivent être sur place pour la réunion du vendredi donc ils feront office de délégué.

Tenues pour les CDF :

Les équipes qui iront aux championnats de France 2018 auront le logo de la ville de Montauban sur leur tenue. La ville de Montauban souhaite que toutes les associations qui perçoivent des subventions aient le logo de la ville apposé sur le maximum de supports (à prévoir en conformité avec les directives fédérales sur la publicité sur les tenues).

- **Questions diverses :**

Prochaine réunion des présidents à prévoir, peut-être courant Mars.

Anticipation des dates pour l'occupation du boulodrome du Marché Gare, on va essayer de mettre toutes les dates dans le pré-calendrier envoyé aux clubs.